

DELIBERATION N° 2025035 Servitude de tréfonds - DYNACITE

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-trois octobre deux mille vingt-cinq, le Conseil Municipal de Montcet, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Franck TARPIN, Maire.

Nombre de membres		
Afférentes au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	14	13

Présents:

Mmes BOUCHET - PERRAUD - GIORIA- PASQUET; MM. MOISSON - MEURENAND - TARPIN - DURAND - MAITRE -PACCOUD;

Absents: MME BARRE-LOPES (donne pouvoir à M PACCOUD), MME LEBLANC-PAGE (donne pouvoir M MOISSON), MME DAMIDAUX (donne pouvoir MME BOUCHET), M NAULET.

Date de la convocation

14 octobre 2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210102596-20251023-2025035-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/10/2025

Secrétaire de séance : Florine GIORIA

DELIBERATION N° 2025035 Servitude de tréfonds - DYNACITE

Dans le cadre de l'aménagement de la parcelle AA197 et la construction des 6 logements sociaux, DYNACITE sollicite la Commune pour instaurer une servitude de passage en tréfonds sur les parcelles cadastrées AA207 et AA196, afin de permettre le raccordement des eaux usées au réseau collectif et les autres raccordements nécessaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

D'APPROUVER la constitution d'une servitude de tréfonds pour le passage des raccordements sur les parcelles cadastrées AA207 et AA196.

D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à conclure des servitudes, à titre gratuit, sur les parcelles cadastrées AA207 et AA196 avec DYNACITE.

Il est précisé que les frais d'acte seront à la charge de DYNACITE

D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à effectuer toute démarche et à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits. Pour extrait conforme

Le Secrétaire de séance

Le Maire, Franck TARPIN







Office Public de l'Habitat de l'Ain | Agence de Bourg-en-Bresse 186 boulevard du 8 mai 1945 01013 Bourg-en-Bresse

04 74 14 10 80 i.perraud-boudron@dynacite.fr

Monsieur Franck Tarpin, Maire 31 Rue de la Mairie 01310 MONTCET

Bourg-en-Bresse, le 14/10/2025

Objet : MONTCET Impasse de l'Eglise – Demande de servitude de passage de réseaux EU/EV et EP

Nos réf.: DMOP IPB/FG n° 25-0278

Affaire suivie par Isabelle PERRAUD-BOUDRON

Monsieur le Maire,

Nous faisons suite à nos échanges concernant la viabilisation de notre opération de construction de 6 logements locatifs, Impasse de l'Eglise sur votre commune.

Après validation des services de Grand Bourg Agglomération sur la faisabilité de branchements gravitaires de nos réseaux EU-EV et EP sur le Chemin de la Croix en contrebas plutôt que sur l'Impasse de l'Eglise par l'intermédiaire de pompes de relevage en amont, nous souhaitons recevoir votre accord sur la réalisation de cette modification.

Ces travaux de raccordement nécessitent de traverser la parcelle AA 207, propriété de la commune. En contrepartie de la création de servitudes de tréfond induites, cela permettra de viabiliser sur ces mêmes réseaux la parcelle 196 également propriété de la Commune.

Nous nous engageons à ce que ces servitudes fassent l'objet d'un relevé de géomètre et d'une régularisation administrative par acte notarié à nos frais à l'issu de la réalisation des travaux.

Vous trouverez ci-joint un plan de principe qui localise par un trait noir, l'implantation de ces réseaux le long des parcelles 196 et 204.

Dans l'attente de votre accord et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

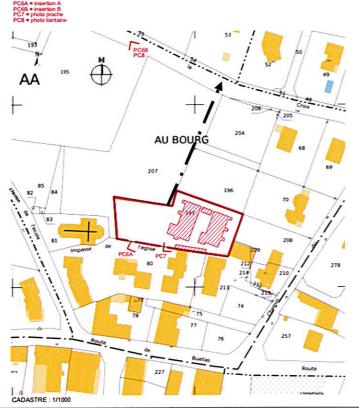
Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur Général

Jean-Luc TRIOLLET

PJ: 1 Plan de principe











DYNACITE 200 Sealer and the Seal Part 1945 0 1013 SOURCE EN SPESSE

CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS INDIVIDUELS GROUPES chemin de l'école / impasse de l'Eglise - 01310 MONTCET

PLAN DE SITUATION

Promise PC 800 - 1/3 500 - 1/35 000 PC01





